



FICHE TECHNIQUE FIBRE DE VERRE INT0445

DENOMINATION :

- *FIBRE DE VERRE TRESSE GRAND NORD*

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Poids (+/- 10%) : 180g/m²
- Dimensions rouleau : L x l : 25m x 1m
- Gencod : 3399350001353
- Emissions dans l'air intérieur : A+
- Poids du rouleau : 4kg600
- Classement au feu : B-s1,d0

COMPOSITION :

- 100% Fibres de verre enduites

CONSTRUCTION :

- Chaîne : 140 TEX – 30 fils / 10cm
- Trame : 420 TEX – 18 fils / 10cm

LE PLUS CONSOMMATEUR :

- Rénovateur de surfaces
- Imputrescible
- Masque les imperfections, les défauts, les fissures
- Résiste aux frottements et aux chocs
- Consolide durablement les murs

MATERIEL NECESSAIRE :

- Colle : colle en pâte ou spéciale fibre de verre
- Un rouleau à poils moyens
- Une spatule à maroufler en plastique pour poser les lés
- Finition : peinture acrylique + un rouleau à poils courts
- Enduit de finition pour la jointure des lés : enduit souple pour joints et fissures
- Cutter, ciseaux et fil à plomb



PREPARATION DES MURS :

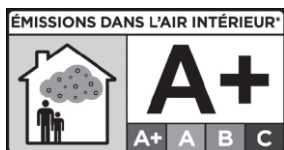
- Enlevez les papiers peints anciens, les écailles de peinture, les traces de colle
- Rebouchez les irrégularités, crevasses ou défauts trop importants
- Peintures brillantes : poncez, lessivez et rincez les murs
- Supports absorbants (plâtres, enduits...) : appliquez une impression acrylique au préalable en guise de sous-couche

BONNES PRATIQUES :

- Les murs doivent être propres, secs, solides et porosité normale
- Température de pose comprise entre 15 et 25°C
- Appliquez la colle de bas en haut pour que celle-ci reste souple en début de pose
- Laissez sécher 24 à 36 heures avant de peindre.
- Peinture de finition : laissez sécher 12h entre les 2 couches de peinture de finition
- Saturer les jonctions en insistant sur les joints avec la peinture de finition blanche

Les informations de cette fiche technique sont basées sur notre expérience actuelle, les valeurs indiquées sont des valeurs moyennes. Dehée garde le droit de faire toute modification afin d'améliorer la qualité des produits.

Ce document est la propriété exclusive de Dehée : sa reproduction est interdite sauf accord préalable et écrit de Dehée.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Santé : aucune disposition spéciale n'est nécessaire selon le Bureau International du Travail.